



Fiche d'inscription 2021/2022



www.kabutofightclub.com

NOM /PRENOM :	DATE ET LIEU DE NAISSANCE (CODE POSTAL) :
ADRESSE COMPLETE :	
PROFESSION :	TELEPHONE :
MAIL :	

		Année	3 Mois
ADULTES	K PROGRAM*	445 €	190 €
	1 SPORT (à indiquer) :	295 €	120 €
	JJB - GRAPPLING	370 €	150 €
	FULL COMBAT	450 €	170 €
	LIBRE ACCES*	200 €	/
*-40% sur le montant du second sport K-PROGRAM et/ou LIBRE ACCES			
KIDS (-17 ans)	1 SPORT (à indiquer) :	190 €	75 €
	FULL COMBAT	280 €	95 €
→ Frais administratifs : 44 € première adhésion 37 € renouvellement			
Moyens de paiement			
<u>Chèques</u> : (en 4 fois maximum)	<u>Espèces</u> : (en 4 fois maximum avec chèque de caution de la totalité du montant)	<u>CB</u> : (en 4 fois maximum avec chèque de caution de la totalité du montant) + 2% sur la totalité	

* Le libre accès INTERDIT le sparring entre adhérents

REGLEMENT INTERIEUR

REGLES DE LA VIE ASSOCIATIVE

- Le respect mutuel des membres est un fondamental de la vie du club et s'exerce autant au sein qu'en dehors du cadre des activités sportives.
- Tout membre s'engage à respecter les règles de politesse et de bienséance et à faire preuve de savoir-être au sein du club.
- Tout adhérent ne respectant pas ces principes comportementaux pourra être déchu de sa qualité de membre pour cette raison.

REGLES DES ACTIVITES SPORTIVES

- Par mesure de sécurité, il est **impératif** d'avoir tous ses équipements de protection lors de vos séances afin de préserver votre intégrité physique et celle de vos partenaires. A défaut, vous pourrez être dispensé des exercices en opposition.
- Par mesure de sécurité, **vos ongles de pieds et de mains** doivent être taillés courts. Si vous avez les cheveux longs ils doivent être attachés.
- Par mesure de sécurité, il est formellement interdit de poser à proximité des surfaces de pratique vos bouteilles d'eau, boîtiers de protège-dents ou tout autre objet pouvant se briser et/ou occasionner des blessures corporelles.
- Par mesure d'hygiène, **le port des claquettes est obligatoire** pour tous vos déplacements en dehors des tapis.
- Il est vivement conseillé d'avoir une bouteille d'eau lors de vos séances afin de pouvoir vous hydrater régulièrement.

LISTE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION

Protège-dents	Coquille / Soutien-gorge de protection	Casque (obligatoire pour les sparrings)
Bandages sous gants	Gants de boxe	Coudières
Mitaines MMA	Protège-tibias	Genouillères

PIECES A FOURNIR AVEC VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

- **Un certificat médical de « non contre-indication »** à la pratique des disciplines choisies (indiquées une à une) et précisant la mention « en compétition » pour tout adhérent souhaitant pouvoir participer aux différentes compétitions proposées.
- Une photocopie de votre **pièce d'identité** en cours de validité.
- **2 photos d'identité.**
- Le **règlement** de votre adhésion dans sa totalité.

CONDITIONS DE PAIEMENT DE VOTRE ADHESION

- Le règlement de votre adhésion se fait à **l'inscription**. Vous ne pourrez commencer vos activités qu'après en avoir régularisé les modalités. Toutes les adhésions finissent avec l'année sportive/scolaire **le 30 juin 2021**.
- L'adhésion est un abonnement et ne présage pas de votre assiduité, elle n'est **ni remboursable, ni transmissible**, y compris en cas de mesure(s) sanitaire(s) entraînant une fermeture de salle.
- **L'intégralité de son montant** doit être réglée à l'inscription ; si votre règlement se fait par chèque un paiement en plusieurs fois pourra vous être accordé. S'il se fait par carte bleue ou espèces il est possible de régler en plusieurs fois avec un chèque de caution de la totalité du montant de l'adhésion.
- Les adhésions trimestrielles sont réglées le 1^{er} de chaque 1^{er} mois. La régularité du paiement est de la responsabilité de l'adhérent.

Fait à :
Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



DECHARGE DE RESPONSABILITE SANITAIRE

Valable jusqu'à nouvelle contre-indication.

La direction du club se décharge par la présente de toute responsabilité liée à la reprise d'activité, suite au déconfinement de la pandémie du COVID-19.

Cette reprise au sein de l'association sportive KABUTO Fight Club ainsi que de CDPA responsabilise chaque adhérent à accepter les protocoles d'hygiène, à accepter les mesures préventives mises en place au sein de la structure, les consignes et conditions d'exercices imposées par les coachs, mais également à renoncer à son droit de faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, en particulier en cas de contamination se produisant lors de la pratique sportive nommée ci-dessus.

Depuis le 09 août 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour toute personne adulte (18 ans et plus) souhaitant venir en club. Pour venir t'entraîner, il est nécessaire de présenter soit :

- ton QR code avec une preuve de vaccination complète ;
- un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h ;
- une preuve de rétablissement (résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, de plus de 15 jours et de moins de 6 mois).

Je soussigné(e), _____ reconnais avoir pris connaissance des mesures exceptionnelles ainsi que du protocole de prévention interne de la structure sportive. Je reconnais être en possession de **mon propre matériel de protection conforme aux lois sanitaires en vigueur et ne présenter aucuns symptômes même mineurs liés à ces mesures**. Je me porte également garant(e) de mes enfants évoluant au sein de la structure et ses alentours. La signature de cet accord exclut toutes éventuelles poursuites judiciaires à l'encontre de la structure, si révélation il y aurait de cas positif au COVID19. Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non-présentation de celle-ci, suspend mon droit d'exercer la pratique sportive au sein du club.

Datez et signez en indiquant la mention « lu et approuvé ».